



Suivons les bornes qui serpentent entre Collex-Bossy et Ferney

La borne 25, datant de 1897, à la douane entre Bossy et la commune française d'Ornex. Côté suisse, un «S» est gravé. A partir de là, la frontière zigzague parmi les vignes et les champs. PIERRE ABENSUR

Antoine Grosjean

Genève est sévèrement borné. Au sens propre, bien entendu! Ses cent kilomètres de frontière avec la France, contre à peine dix avec le canton de Vaud, font que le territoire genevois est jalonné de multiples stèles - plus de 200 - démarquant la limite entre la Suisse et son voisin français. Ces bouts de pierre gravée racontent à leur façon l'histoire de Genève. Le livre *Histoire de bornes, Les frontières de Genève*, qui vient de paraître aux éditions Slatkine (*lire ci-dessous*), explique tout ce qu'on a besoin de savoir sur le sujet. Il propose aussi dix-huit promenades le long de la frontière, avec carte, photos et explications détaillées; une sorte de jeu de piste balisé par ces bornes plus variées qu'on ne le croirait.

En route pour Collex-Bossy, afin de découvrir pourquoi le tracé de la frontière

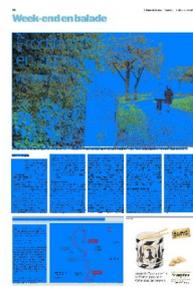
y est par moments si sinueux. La balade démarre au cœur du hameau de Bossy, au terminus du bus Z. On suit le chemin menant à la Vieille Bâtie. En traversant le petit bois, on essaie de ne pas trop se laisser distraire par le charme bucolique des lieux, par les couleurs chatoyantes de l'automne et le doux glouglou de la fontaine de Pissevache: le slalom entre les crottes de cheval requiert un minimum d'attention.

«Fausse» borne

A la Vieille Bâtie, la borne 86, à côté de la ferme, est purement décorative; déclassée, elle provient de la modification de la frontière en 1963. On retrouve les vraies bornes le long de la route qui scinde le Bois Chatton. Arborant la date de 1818, elles sont gravées côté suisse d'un «G», pour Genève. Côté français, il y a une fleur de lys, car ces bornes datent de la restauration de la monarchie suite à la défaite de

Napoléon à Waterloo, lorsque la France de Louis XVIII céda à la Suisse les communes de Collex-Bossy et du Grand-Saconnex.

On s'enfoncé dans le Bois Brillon. Les glands craquent sous les semelles. Dans les profondeurs de la futaie, un écriteau est placardé à un tronc: «Chasse de Versonnex. Jours de chasse: jeudi, samedi et dimanche». Un doute m'assaille: quel jour sommes-nous, déjà?... Saperlipopette, c'est justement jeudi! Alors ce groupe d'hommes aperçu tantôt, vêtus de gilets orange fluo, c'étaient des chasseurs français? J'espère qu'ils ne me confondront pas avec un chevreuil (bon, d'accord, plutôt avec un sanglier, mauvaises langues!). J'aurais dû mettre des habits plus voyants... Mais vu que la chasse est interdite à Genève, si on reste du bon côté des bornes, celui avec un «G», on ne risque rien. Enfin, en théorie... On est tout de même rassuré de ressortir



de cette périlleuse forêt peu après.

La lisière conduit jusqu'à la borne 25. Datée de 1897, celle-ci porte le «F» de la République française, et le «S», de la Suisse. Il y a là une espèce de douane, qui se résume à une barrière en travers du chemin, une pancarte française «Service fiscal» et une autre, suisse, exigeant des papiers d'identité. Le trait sinueux gravé au sommet de la borne indique que la frontière est marquée par le cours du Gobé. Mais à quelques pas de là, les bornes, très rapprochées les unes des autres, s'éloignent du ruisseau pour zigzaguer parmi les vignes et les champs. A l'origine, la frontière suivait la haie séparant les prés. La haie a disparu mais le tracé de 1818 est resté. Deux bornes se retrouvent ainsi en plein milieu d'un champ!

Un chasseur bougon

Soudain, un homme à la mine renfrognée enjambe le ruisseau. Gilet fluo, chien à ses côtés, petite trompe au cou et cartouchière: pas de doute, c'est un chasseur. «J'ai été rattraper mon chien qui avait suivi des lièvres du côté suisse, bougonne-t-il. J'en ai marre! Maintenant, il faut que j'aie récupéré mon fusil, si personne ne l'a pris...» Et il part chercher sa pétoire cachée entre les ceps.

Après avoir longé la courbe du Gobé, on arrive la borne 43 et à un petit étang artificiel peuplé de canards, où des bancs offrent une halte agréable. Ici, les bornes sont datées de 1963, quand la Suisse a échangé des terrains avec la France pour agrandir l'aéroport de Cointrin.

En pénétrant dans les faubourgs de Ferney-Voltaire, la promenade devient moins champêtre. Un téléphone muni d'un GPS peut s'avérer utile pour éviter de se perdre dans le dédale des quartiers résidentiels et de la zone industrielle. Sur la rue de Genève, juste avant d'arriver à la douane, on bifurque à gauche en direction de l'étang de Colovrex, que l'on rejoint en traversant le parking du supermarché Lidl, un peu plus loin. Il faut contourner la gouille par la gauche et dépasser la place de jeux pour trouver la borne 62, accolée à la clôture barbelée de l'aéroport. Fin de la balade. Petite pause sur un banc, au son des allées et venues des avions, puis retour à Genève avec le bus F.

Avant de partir, quelques petits plus pour améliorer votre balade

Comment y aller

Depuis la gare Cornavin, le bus Z vous emmène jusqu'à Bossy, le terminus, en trente minutes. Le retour se fera avec le bus F, arrêt Chemin de Colovrex-Douane.

Distance et difficulté

La balade fait 13,7 km. Le parcours est aisé, avec peu de dénivelé.

Livre

Le livre *Histoire de Bornes, Les frontières de Genève* recense toutes les pierres de démarcation du territoire genevois et raconte leur histoire, qui est aussi celle de Genève, de la France et des régimes politiques qui s'y sont succédé. L'auteur a fait plusieurs années de recherches dans les archives suisses, françaises et italiennes. Richement illustré, l'ouvrage explique aussi les différentes formes des bornes, leurs inscriptions et leurs blasons.

Référence

Histoire de Bornes, Les frontières de Genève, Olivier Cavaleri, 303 pages, éditions Slatkine, 2014. **AN.G.**

